



ASSASSINÉ POUR AVOIR FAIT SON MÉTIER

En appliquant le programme scolaire, en faisant librement des choix pédagogiques réfléchis, Samuel Paty a payé de sa vie une conception de l'École publique. Cette conception est la nôtre : éduquer et former tous les jeunes pour qu'ils grandissent à l'abri de toute influence et se forment leur propre conscience pour juger et s'engager. Cet attentat terroriste, insoutenable, par un jeune adulte fanatique islamiste a bouleversé toute une profession qui a trouvé sans attendre le réconfort et le relai de nos concitoyen-nes. **Les rassemblements au lendemain de l'assassinat ont réuni partout en Bretagne des milliers de personnes venues défendre avec vigueur le rôle social et émancipateur de l'école publique** tout en rappelant la force du vivre ensemble dont la Bretagne, terre d'accueil et de solidarité, est l'exemple.

Avec pour seule réponse un nouveau tournant sécuritaire et une attaque à la laïcité au couvert de sa protection, **le gouvernement exploite le contexte en attendant 2022 pour cliver encore plus la société avec la peur de l'autre,**

clairement désigné dans sa loi contre les séparatismes. Jean-Michel Blanquer, nouvel avocat de la liberté d'expression après avoir restreint celle des personnels avec sa loi pour une école de la confiance, ne trompe personne ! **A toutes ses injonctions pour le retour en classe le 2 novembre, opposons notre liberté pédagogique pour aborder au moment qui conviendra et de la façon la mieux adaptée à nos élèves le drame qui vient de secouer notre démocratie.** Dégager du temps banalisé entre adultes pour se recueillir dans les établissements, libérer les émotions et débattre des suites sera en revanche bien utile, c'est la demande que le SNES a formulée au Recteur le 21 octobre.

Ne pas sombrer, ne pas se replier mais poursuivre nos missions d'intérêt général ! Oui, nous en sommes capables, collectivement, mais en portant nos exigences. Expliquons pourquoi il faut plus de moyens, des effectifs allégés, des programmes moins encyclopédiques sans en rabattre sur les exigences, de la formation continue... A ce prix, l'École publique restera l'École de la République.

Élections internes du 9 au 27 novembre

Ce numéro du SNES Bretagne, dont le bouclage a été volontairement repoussé de quelques jours pour évoquer l'assassinat de notre collègue, est presque exclusivement consacré aux élections internes de notre syndicat. Au SNES-FSU, l'ensemble des adhérent-es vote en effet pour désigner les équipes militantes qui assureront pour les trois prochaines années les responsabilités des différentes sections. Du 9 au 27 novembre, chacune, chacun peut donc contribuer à la vie démocratique du SNES-FSU en Bretagne en participant aux scrutins académique et de son département avec un bulletin unique.

Renouveler sans tarder son adhésion et participer aux votes renforcera la détermination de l'activité militante du SNES dans l'académie dont nos métiers ont plus que jamais besoin.

Gwénaél Le Paih, 21 octobre 2020
Secrétaire général du SNES-FSU Bretagne



Gwénaél Le Paih

Actualité académique	2-3
Rapport d'activité académique	4-6
Rapport financier académique	7
Unité & Action	8-9
École Émancipée	10-11
Listes départementales	12-15
Modalités & bulletin de vote ...	16

● LE POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE APRÈS LA RENTRÉE

PAS DE COUVRE-FEU DANS LES CLASSES !

Une profession épuisée et en colère

À la veille des vacances d'automne, partout dans les collèges et les lycées de l'académie, un constat s'impose, celui d'une plus grande fatigue voire d'un épuisement des personnels. À la crise sanitaire s'ajoute un mécontentement unanime vis à vis d'un ministre rejeté comme jamais. Au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail académique (CHSCTA) du mardi 13 octobre, le SNES-FSU a exprimé ses inquiétudes et demandé que la parole de la profession soit enfin entendue.

Gestion hasardeuse de la crise sanitaire...

La gestion de la crise sanitaire par le gouvernement s'est avérée pour le moins hasardeuse, et les mesures prises pour juguler la 2^e vague – prévisible et annoncée depuis l'été – apparaissent à la fois inefficaces et désordonnées. Les défauts manifestes d'anticipation, de préparation et de gestion, dénoncés depuis le printemps perdurent. Mais la volonté de préserver à la fois la reprise économique et la santé sans changer l'orientation libérale des politiques menées atteint rapidement ses limites. Dans le domaine éducatif, cela se traduit par un pilotage à vue dont l'ambition se limite à maintenir les écoles et les établissements scolaires ouverts à tout prix en faisant reposer les arbitrages et les aménagements sur les acteurs locaux. Le protocole sanitaire est ramené au seul port du masque en tissu dont la distribution a parfois été chaotique et dont la qualité, voire très récemment la dangerosité – avec la présence de zéolithe d'argent – fait débat. Aux enseignants donc de se débrouiller pour adapter les programmes au niveau très hétérogène des élèves après le confinement, pour gérer, au collège, de plus en plus d'élèves à la scolarisation problématique, pour préparer, au lycée, un nouveau bac avec un calendrier intenable... tout en faisant cours avec un masque à des élèves masqués. Le tout dans un climat où les injonctions se multiplient, de la continuité pédagogique promise aux parents au tout nouveau PIX. À 7 semaines de la rentrée, la fatigue est grande et peut conduire parfois au découragement ou à l'exaspération.

Une priorité pour les personnels : se préserver

C'est ce que le SNES-FSU a exprimé, dans une déclaration préalable solennelle, lors du CHSCTA du 13 octobre qui se réunissait pour examiner le programme annuel de prévention. Le secrétaire général du rectorat s'est voulu rassurant sur les aspects techniques en rappelant que la situation sanitaire était pour

le moment maîtrisée et que seules 3 classes sur les plus de 25 000 de l'académie avaient dû être fermées à ce stade. Il s'est félicité de la discipline collective dans le port du masque et il a rappelé des éléments pratiques : les masques sont disponibles en nombre et les chefs d'établissements n'ont qu'à les demander, seuls les collègues effectivement malades doivent être placés en arrêt maladie, la continuité pédagogique passe par le cahier de textes, comme pour les absences occasionnées par des maladies ordinaires. Il a également annoncé l'arrivée et la distribution prochaine de masques transparents pour les enseignants d'élèves sourds ou malentendants.

Masques toxiques ?

La question de la dangerosité des masques DIM traités à la zéolithe d'argent a été évoquée et l'Inspectrice en Santé et Sécurité au Travail (ISST) a répondu qu'a priori la dangerosité viendrait si les particules étaient nanométriques et dans des conditions de températures particulières, mais qu'une étude serait certainement menée par le ministère qui a homologué les masques. Dès le 26 mai, la FSU s'était adressée au ministère pour demander que les personnels et les élèves soient dotés de masques jetables. Au CHSCT ministériel du 11 septembre, la FSU a fait voter un avis préconisant la distribution de masques chirurgicaux aux personnels dans les établissements scolaires. Concernant la fatigue occasionnée par le port du masque, et en particulier les problèmes de voix, la DRH a expliqué qu'une action concertée était menée avec la MGEN et qu'un webinaire serait bientôt disponible pour prévenir les troubles de la voix.

Des réponses techniques...

... Des revendications qui restent légitimes

On le voit, les réponses apportées à l'échelle académiques se veulent concrètes et techniques mais ne répondent pas à l'ensemble des attentes. Parallèlement, le ministre a réitéré des promesses de revalorisation à la hauteur de 400 M d'euros, sans les assortir, à ce stade, de contreparties. Mais il annonce tout de même « pour 2021 une évolution profonde des métiers des personnels de l'Éducation nationale » dont il ne dessine pas les contours. Une prime d'équipement de 150 € par an pour les enseignant-es est annoncée, ce qui répond à une revendication ancienne du SNES-FSU. Mais, outre que ce montant ne permet pas un réel équipement, il conviendra d'être vigilants sur les sollicitations nouvelles que cette « dotation » pourrait susciter.

Matthieu Mahéo

Au lycée Colbert à Lorient, la réforme et le calendrier du Bac ne passent pas !



Sur une initiative de la FSU, une vingtaine de collègues se sont réunis devant le lycée, le 12/10, pour exprimer leur « sidération » face aux premières applications de la réforme du Bac et leur solidarité avec les « quatre de Melle », collègues menacés de sanctions pour avoir protesté contre la réforme du bac.

Carrière

Nouvel échelon de hors-classe au 01/01/2021

Repoussé scandaleusement d'un an par E. Macron, le nouvel échelon de la hors-classe des certifié-es, CPE et PsyEN (indice 821) prévu dans les accords PPCR de 2017 est bien créé au 1^{er} janvier 2021. Tous les collègues ayant au moins 3 ans à cette date dans l'actuel 6^e échelon de la hors-classe seront automatiquement promu-es au 7^e échelon au 1^{er} janvier 2021.

1 AGENDA

CONGÉS DE FORMATION 2021-2022

Inscription en ligne jusqu'au 17 nov. 12h

Lien : r.snes.edu/congeformation

CONCOURS INTERNES session 2022

Inscription en ligne jusqu'au 12 nov. 17h

Dossier de RAEP à retourner avant le 30/11

Lien : r.snes.edu/concours

ADHÉRENT-ES ET BANQUE BPGO

La mutation de la banque BPO en BPGO a modifié les IBAN des adhérent-es, client-es de cette banque. Le SNES s'est adressé aux collègues concerné-es pour qu'ils nous retournent, par enveloppe « T », le nouvel IBAN. Merci de ne pas oublier cet envoi vers la section académique, sans quoi les prélèvements de cotisation à venir seront rejetés avec des pénalités à la charge du SNES.

HOMMAGES A SAMUEL PATY EN BRETAGNE, ASSASSINÉ POUR AVOIR EXERCÉ SON MÉTIER



HOMMAGE À ANITA KERVADEC

Le SNES souhaite saluer la mémoire d'Anita Kervadec disparue en mars, à la veille du confinement, à l'âge de 63 ans. Anita était une femme de combats. Au-delà du combat contre la maladie qu'elle a mené jusqu'au bout, elle n'a cessé de mener -en même temps- des luttes sur tous les fronts. Pour ne reprendre que les dernières : la réforme du lycée, la réforme des retraites et, plus localement, l'usine de méthanisation d'Elven, à proximité du collège public, pour lequel là encore elle s'était battue. Au même titre que le lycée public de Ploërmel, un combat de 20 ans, au moins. Professeure de lettres et militante infatigable, elle avait commencé sa carrière auprès des enfants du voyage, et elle a toujours eu le souci viscéral de lutter contre les injustices, d'aider les plus défavorisés. C'était le sens de son engagement en faveur des réfugiés au sein de RESF qu'elle a créé sur Vannes. Au SNES, elle avait accepté des responsabilités départementales. Elle a longtemps siégé au CTSD 56 où elle a défendu sans relâche



le service public d'éducation. A l'échelle académique, membre de la CAA du SNES, représentante élue des personnels, elle a défendu dans les CAPA l'équité et la transparence dans les opérations de carrière. Au CALR – comité académique des langues régionales – elle a travaillé aux côtés des enseignants de breton et de gallo pour permettre de soutenir et de développer l'enseignement du breton dans les collèges et les lycées publics. A l'échelle nationale, membre du groupe « lycée » du SNES-FSU, elle a suivi et analysé pour le SNES les évolutions du métier, et les conséquences néfastes des réformes successives, de Chatel à Blanquer. Et tout cela, sans jamais oublier de défendre la situation du lycée Lesage où elle a enseigné près de 25 ans. C'est là qu'elle a fait partager à des générations d'élèves, dont l'auteur de ces lignes, son amour de la littérature et de l'engagement. Nous saluons sa famille et ses proches et nous poursuivons ses combats.

Matthieu Mahéo

SE SYNDIQUER C'EST AGIR ENSEMBLE !

POUR ÊTRE INFORMÉ·E !

Publications, méls d'alerte, permanence téléphonique, stages...

POUR NE PAS RESTER ISOLÉ·E !

Être accompagné·e face à l'administration...

POUR PARTICIPER À LA RÉFLEXION ET L'ACTION COLLECTIVE...

Pour garder la main sur son métier et défendre ensemble nos droits collectifs et individuels !

PARCE QUE C'EST UTILE ET PAS CHER !

Cotisation proportionnelle à l'indice de rémunération et la quotité de service. 66% remboursés par les impôts !



snes.edu/adhesion



SNES-FSU – SECTION ACADÉMIQUE DE RENNES

24 rue Marc Sangnier 35200 Rennes | tél.: 02 99 84 37 00
mél: s3ren@snes.edu | fax: 02 99 36 93 64

rennes.snes.edu twitter.com/Snes_Bretagne

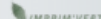
Publication de la section académique du Syndicat National des Enseignements de Second degré

Directeur de la publication : **Gwénaél Le Paih** — CPPAP : 1115 S 05594

Rédacteur en chef / Réalisation / PAO : **Joël Mariteau**

Impression : **GPO – Thorigné** – Tel. 02 99 62 49 40

Imprimé sur papier certifié « Développement durable »



Conception, rédaction et mise en page militantes !

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE 2017-2020

Le mandat du secrétariat académique devait initialement s'achever en juin 2019. Les modifications des statuts du SNES votées au Congrès national à Rennes en mars 2018 ont porté à 3 ans tous les mandats exécutifs. Le secrétariat académique devait donc être renouvelé en juin 2020 mais la situation sanitaire et le confinement nous ont contraints à repousser la période de vote. Ce rapport d'activité couvre donc la période juin 2017 - juin 2020.

Ces trois années ont été marquées par des attaques inégalées contre les droits des salarié-es du secteur privé comme du secteur public, contre le développement des services publics et en particulier de l'école publique. Les gouvernements de Macron auxquels JM Blanquer participe en continu depuis l'élection présidentielle de mai 2017 ont sacralisé le libéralisme économique et la politique de l'offre en offrant au MEDEF des dérégulations sur le Code du travail et les CHSCT (comités hygiène sécurité et conditions de travail), en

versant des aides aux entreprises -tout récemment avec les 100 milliards du plan de relance- sans aucune contrepartie (ni interdiction des licenciements, ni égalité salariale femme/homme, ni augmentation des salaires, ni tournant environnemental...).

Parallèlement, JM Blanquer en roue libre à l'Éducation depuis des mois poursuit avec méthode et détermination la destruction de tous les fondements de l'École républicaine, avec des réformes profondément inégalitaires et des suppressions de postes chaque année malgré les hausses d'effectifs dans le second degré. Ce désengagement de l'État pour l'éducation et la formation de sa jeunesse a été bien accueilli par des entreprises privées, avides de nouveaux marchés et « innovantes » à souhait. Elles ont profité de cette nouvelle opportunité politique pour appliquer un peu plus encore la « *stratégie de Lisbonne* » et proposer des offres payantes dans l'orientation, le numérique, le soutien scolaire.

Gwénaél Le Paih

À l'été 2017, les ordonnances Pénicault assouplissant considérablement le droit du travail révèlent l'orientation profondément libérale du Président Macron. Le SNES avec la FSU appelle à la mobilisation pour soutenir toutes les actions interprofessionnelles, initiées pour les mêmes raisons quelques mois auparavant contre la loi El Khomeri sous le gouvernement Valls. Au printemps 2018, la réforme de la SNCF mettant fin au statut de cheminot, est marquée par des dispositifs de grève innovants qui feront durer le mouvement sur plusieurs mois sans réussir à faire fléchir le gouvernement. Le SNES a expliqué tout au long de ce conflit qu'après les cheminots, c'est le statut des fonctionnaires qui serait attaqué.

A la rentrée 2018, le SNES se lance dans la campagne des élections professionnelles (mandat 2018/2022). Le projet de loi dit de « *transformation de la Fonction publique* » annonçait la suppression de tout contrôle paritaire pour les mutations et les promotions. La campagne des professionnelles a permis d'expliquer plus encore le travail des élu-es des personnels en commission pour convaincre les collègues de voter pour revendiquer leur intérêt pour le paritarisme et leur confiance dans les syndicats de la FSU. Le SNES a par ailleurs dressé un bilan objectif de certains acquis sur les carrières depuis PPCR, loin des impostures d'autres syndicats. Cette stratégie a été efficace, le SNES et la FSU ont progressé dans tous les scrutins tant en voix et qu'en sièges. En juin 2019, présentant à juste titre que les commissions paritaires d'affectations seraient les dernières, le SNES a initié une action (presque) unitaire avec des élu-es du personnel se bâillant les uns après les autres pour exprimer devant le Recteur leur profond désaccord.

Très en phase avec les attentes du Ministre, la rectrice Le Pellec-Muller s'est entêtée dès sa nomination en mars 2018 avec son projet de nouvelle gouvernance académique, caractérisée par un discours fleuve et confus sur la réorganisation territoriale de l'académie ou encore les cercles apprenants. Le SNES a décrypté la cohérence de ces projets régressifs préfigurateurs des réformes de JM Blanquer pour les rendre compréhensibles du plus grand nombre.

En plus des mels réguliers aux syndiqué-es, les publications du SNES Bretagne ont permis de diffuser aux collègues de l'académie nos analyses sur les projets que fomentait Jean-Michel Blanquer pour transformer nos métiers (circulaire sur les professeurs principaux, fin des CAPA pour des carrières à l'arbitraire...) et le système éducatif (sélection des bacheliers avec Parcoursup, réforme du lycée inégalitaire, bac local, nouveaux programmes infaisables avec les réductions horaires, nouvelle usine à gaz avec le DNB...). Sa loi d'orientation « *Pour une école de la confiance* » renforçant notamment les mesures disciplinaires contre les personnels – votée en catimini à l'été 2019 en même temps que la « *loi de transformation de la Fonction publique* » – mobilisera au printemps 2019 les personnels sur des journées de grèves ou des temps d'actions spécifiques proposées par des intersyndicales unitaires premier et second degrés. Le SNES a en outre soutenu et contribué aux actions des différents collectifs dans l'académie qui ont réuni des collègues, syndiqué-es ou non, toutes et tous engagé-es contre la politique de Blanquer. Le 17 juin 2019, la journée de grève voulue par le SNES lors des surveillances pour la première épreuve du bac (philosophie) a été un succès dans l'académie. Ce climat de contestation généralisé a débouché

dans plusieurs villes bretonnes sur des rassemblements communs avec les Gilets jaunes.

Alors que le SNES se bat sans relâche pour des mesures salariales (dégel du point d'indice, doublement des ISOE, prime d'équipement, réduction des durées d'ancienneté dans les échelons, accès généralisé et accéléré à la hors-classe puis à la classe exceptionnelle) afin de stopper l'effondrement du pouvoir d'achat des personnels, le gouvernement a présenté à la rentrée 2019 les grandes lignes de sa réforme des retraites par points : un appauvrissement généralisé des retraités, plus encore dans nos professions avec la fin du code des pensions et la prise en compte des 6 derniers mois pour le calcul de la pension des fonctionnaires. Le SNES a produit avec la FSU de nombreux outils pour informer les collègues : affiches, tracts, diaporama en plus du simulateur des pertes du SNES national. Surtout une campagne de réunions syndicales (HIS) dans tous les établissements de l'académie a permis une réussite exceptionnelle de la grève du 5 décembre 2019. Près de 80% des collègues des collèges et lycées publics se sont mis en grève pour une journée historique de mobilisation. D'autres journées ont suivi à l'appel de l'Interprofessionnelle et dans son secteur le SNES avec la FSU a appelé les collègues à décider des poursuites de la grève, avec des journées reconduites votées en assemblées générales dans les établissements. Ce soulèvement des salarié-es a en outre appelé la force de la grève lorsque celle-ci était majoritaire. Elle a surtout freiné le gouvernement dans son calendrier initial, suffisamment pour le contraindre à suspendre le projet de loi au moment de la crise sanitaire. En plein mouvement social sur les retraites, les engagements opportunistes de JM Blanquer sur les salaires des professeurs et le projet de loi

aménagé sur les pensions dans l'enseignement n'ont convaincu personne et la contestation s'est poursuivie jusqu'aux congés d'hiver 2020 avec l'organisation des **E3C au lycée** (épreuves communes de contrôle continu dans le nouveau bac). Le SNES avait appelé à faire le pont entre toutes les revendications et à poursuivre la mobilisation sous une autre forme en ne participant pas à ces épreuves. Pendant presque trois semaines dans l'académie, les lycées se sont relayés dans la grève au gré du calendrier local des épreuves. Le refus de dialoguer du ministre, relayé sur le terrain par le recteur, s'est traduit par des **brigades de CRS ceinturant les lycées**, voire présentes dans les locaux ! Le SNES a dénoncé cette présence policière et toute forme de violence. Il a rappelé que les mobilisations des personnels s'inscrivaient dans le droit de grève. Le SNES a profité de toutes les occasions (dans les médias, les différentes instances, les publications) pour dénoncer les inégalités qui se creuseraient avec le bac Blanquer : formations et parcours différents d'un lycée à l'autre, fragilisation de tous les disciplines rares ou optionnelles, pertes des repères pour les élèves les plus fragiles, baisse de la part des filles dans les enseignements spécifiques, **promotion avantageuse du réseau privé catholique** pour capter des familles... sans compter les suppressions de postes à la clé !

Cette réforme du lycée a été complétée d'une **réforme de l'enseignement professionnel** qui réduit le rôle éducatif des LP au profit du « *tout apprentissage* » et du contrat de travail dès 16 ans avec la loi « *Liberté de choisir son avenir professionnel* ». Le SNES a résisté à ses effets sur l'**orientation scolaire** et le nouveau rôle joué par les Régions en rappelant le rôle des CIO et de ses personnels auprès des élèves et des familles pour du conseil neutre et désintéressé par des professionnels qualifiés. La création du **corps des psychologues de l'Éducation Nationale** en 2017 marque en effet l'aboutissement du travail de conviction et des batailles revendicatives menées par le SNES-FSU et le SNUIP-FSU. La réaffirmation des liens entre orientation, développement psychologique et réussite scolaire donne toute sa place à une conception de l'orientation éducative et non à une perspective d'adéquation étroite de la formation et des possibilités d'avenir aux besoins locaux des entreprises, confortant ainsi les missions des psychologues du second degré. Cette conception défendue par le SNES s'inscrit dans une lutte permanente au niveau académique afin que les missions d'orientation et d'accompagnement des élèves restent de la compétence de l'état, la compétence de la région Bretagne doit se limiter à l'information sur les métiers et les formations. Le SNES-FSU milite pour faire respecter le statut et les missions des PsyEN surtout à l'heure où certaines missions pourraient être transférées vers les professeurs ou les CPE avec la création par exemple de « professeurs référents », du référent « BRIO » dans le cadre de la liaison lycée-université... Le SNES reste mobilisé pour

le maintien de tous les **CIO** dans l'académie et milite pour une augmentation significative des postes. Le SNES est très attentif à l'évolution du métier, l'organisation de stages pour la catégorie avec les collègues du 1^{er} degré contribue à cette réflexion. L'accompagnement des PsyEN et des DCIO durant toute leur carrière au sein de l'EN reste pour le SNES un véritable engagement.

Avec le **confinement à partir de mars 2020**, les militants du SNES ont assuré depuis chez eux la **continuité syndicale** pour accompagner les collègues dans les opérations de carrières (plus de 1500 mels répondus sur le mouvement Intra). La diffusion régulière de messages aux syndiqué-es a assuré un lien constant avec les collègues pour les tenir averti-es de la situation sanitaire et de leurs droits. Dans les instances académiques toutes réunies en visio (CTA, CHSCTA, CAPA, CCP), le SNES et la FSU ont systématiquement abordé la situation sanitaire et la réalité de la continuité des apprentissages quand JM Blanquer répandait dans les médias des « *on est prêts* » leurrant les familles.

Cet engagement constant des militant-es auprès des syndiqué-es et plus largement de toute la profession se trouve confirmé par **une syndicalisation robuste dans l'académie**, qui reste à un niveau élevé pour un taux de syndicalisation approchant les 25 % chez les titulaires. Avec le mouvement social sur les retraites, **l'organisation d'une caisse de grève par le SNES académique** – à laquelle les syndiqué-es retraité-es ont beaucoup contribué – a permis d'aider des collègues plus précaires, renforçant ainsi la solidarité entre toutes les générations.

Une part importante de l'activité du SNES, à l'échelle de la section académique comme des sections départementales, consiste à **porter la voix des personnels et à défendre l'équité de traitement dans les nombreuses instances consacrées au dialogue social**. Du fait des résultats aux élections professionnelles, le SNES et la FSU sont toujours largement majoritaires et peuvent peser dans les discussions. Un travail important est mené pour démêler les enjeux, comprendre les arbitrages académiques et obtenir des améliorations dans l'intérêt des élèves et des personnels, et le SNES diffuse très largement des comptes rendus des différentes réunions. À l'échelle académique, le **CTA** (comité technique académique) présente les bilans et les perspectives de gestion budgétaire en plus des questions d'égalité hommes-femmes, d'inclusion scolaire, de formation continue... C'est l'instance, présidée par le Recteur, la plus « politique » à laquelle est adossé le CHSCT. Ce **CHSCTA** pendant la crise sanitaire a permis au SNES de relayer les questions des collègues et faire clarifier le positionnement de l'administration. La fusion envisagée des deux instances en un CSA (comité social académique) unique vise à affaiblir le poids des représentants des personnels. De nombreuses autres instances : **CAEN** avec la Région et les parents d'élèves,

CALR pour les langues régionales, **CCAFCA**, sur la formation continue... et de nombreux et réguliers groupes de travail (GT) permettent d'examiner des dossiers plus spécifiques. À chaque fois, le SNES mène les débats face à l'administration pour toujours faire entendre la réalité du terrain et défendre les missions du service public d'éducation.

Dans les CAPA et les CCP, les élu-es du SNES examinent l'ensemble des situations pour s'assurer de l'équité des décisions et améliorer les propositions de l'administration. Les **commissaires paritaires du SNES-FSU**, fort d'une expérience solide, sont des interlocuteurs reconnus par tous. Les analyses portées sur le mouvement comme sur l'avancement ont permis d'infléchir, en faveur des personnels, les arbitrages académiques, pour plus d'équité entre les disciplines, entre femmes et les hommes... À l'heure où le gouvernement a ouvert la voie à l'arbitraire et à l'individualisation des carrières en décidant de mettre fin brutalement à la gestion paritaire en vigueur depuis la Libération, le SNES continuera, plus que jamais, son travail en faveur des personnels dans les instances.

À la **section académique**, une quinzaine de militant-es sont présent-es chaque semaine, pour répondre aux sollicitations des collègues. Multitâches, ils assurent permanences téléphoniques, réponses aux mails (avec une explosion notable pendant le confinement au printemps 2020), entretiens personnalisés au local, échanges avec la DPE ou encore accompagnement de collègues au rectorat. Depuis 2017, le **secteur emploi** a informé les collègues sur la mise en place des nouvelles carrières (PPCR), fournissant du matériel militant pour les heures d'informations syndicales et cinq publications spécifiques sur ce thème. Il a poursuivi le travail d'accompagnement usuel sur les mutations, avec des stages à destination des entrant-es dans le métier, un **simulateur de barèmes et de liste de vœux**, la formation des élu-es et l'intense travail paritaire autour des questions de mutations et de promotions. Néanmoins, avec la mise en place de la Loi de « *Transformation de la Fonction Publique* » et la fin de la transparence dans les opérations de carrière, c'est tout un champ d'intervention syndicale qui évolue. La disparition des instances paritaires recentre désormais le SNES sur un rôle de conseil et d'accompagnement de situations individuelles, notamment au travers des procédures de recours concernant les affectations ou les rendez-vous de carrière.

Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de maintenir une vision collective des problématiques de carrière. En obtenant le



maintien de groupes de travail de bilans statistiques sur ces questions, la FSU a ainsi fait apparaître des déséquilibres importants dans la distribution des avis de promotions entre 1^{er} et 2nd degré les années passées.

Au cours de la mandature, les militant-es du secteur **non-titulaire** ont mené un cycle de négociations avec le rectorat en 2017 pour transposer le nouveau cadre de gestion des agents non-titulaires (décret d'août 2016). Nos interventions ont permis de conserver les acquis dans l'académie (maintien de l'ancienneté des collègues) et garantir un cadre le plus protecteur possible comme les contrats à l'année pour les recrutements (jusqu'au 30/09) sur des supports couvrant l'année scolaire. Le secteur non-titulaire a accompagné les collègues pour éviter les périodes interruptives entre deux contrats et faire respecter leurs droits face à l'administration. Une **ligne téléphonique directe** a été mise en place pour les adhérent-es (mercredi 16h-18h et jeudi 11h-14h) en plus de la permanence académique assurée toute la semaine par les militant-es. Des stages de formation à l'inspection et au concours (avec préparation au dossier de RAEP) ont été organisés chaque année, comme des réunions d'information dans les départements et en visio lors de la période de crise sanitaire.

Informers les adhérent-es et la profession constitue une priorité pour le secrétariat académique. Par des **mails d'information** réguliers auprès des adhérent-es et lorsque l'actualité l'exige auprès de la profession. Par la réalisation de **nombreux tracts et affiches** sur l'actualité urgente et pour informer des mobilisations (réforme du lycée et du bac, réforme des retraites,...). Par une **politique de publication active** afin d'informer au mieux les adhérent-es par des articles de fond (informations académiques, de carrière, stages...) et donner une visibilité à l'action du SNES-FSU auprès de la profession dans l'académie. Outre des numéros réguliers, la section académique a publié de nombreux suppléments spécifiques (TZR, CPE, AESH, Non-Titulaires,...) et des hors-séries thématiques (Stagiaires, PPCR, Rendez-vous de carrière...). **La conception, la rédaction et la mise en page des publications reposent sur un travail militant.** Seule l'impression et l'expédition sont assurées par des prestataires extérieurs pour des raisons de coûts. C'est également une baisse des coûts qui a permis d'adopter la couleur et moderniser notre maquette. Parallèlement, le secteur communication a continué son travail de conseil auprès du secrétariat académique et de **médiatisation** des mobilisations ainsi que des activités du SNES-FSU en Bretagne. Que ce soit sur notre **site académique** (dont la maquette a été refondue), les **réseaux sociaux** ou auprès de la presse : conférences de presse, nombreuses interviews radio, TV et presse, reprise de nos informations par la presse nationale (AEF, café pédagogique...) et régionale.

La **formation des syndiqué-es** reste une préoccupation constante de la section académique qui s'incarne dans les **stages syndicaux** organisés par l'Observatoire : stages catégoriels (CPE, Psy-EN, non-titulaires), disciplinaires (LV, histoire) ou en lien avec les contenus et pratiques professionnelles (genre et pratiques scolaires, pauvreté et réussite scolaire, le numérique dans l'activité professionnelle, la mixité sociale, le rôle du prof principal, la question de l'orientation)... Ces stages sont utiles aux collègues, ils **aident à ne pas subir les changements du métier** : se retrouver, entendre les expériences des pairs, s'enrichir des travaux des chercheur-es et des analyses syndicales. A leur tour, ces journées nourrissent la réflexion syndicale et permettent de mieux armer les militant-es face à l'administration dans les établissements mais aussi au niveau académique pour défendre une conception de nos métiers éloignées des soi-disant bonnes pratiques. C'est dans cette logique également que le SNES poursuivra **les groupes métiers**, en lien avec le secteur national et le CNAM, pour mieux cerner les dilemmes professionnels, la diversité et la richesse des réponses expertes des collègues. Ces techniques sont réinvesties actuellement au service de l'action syndicale car il convient sans doute de trouver des moyens pour mieux diffuser le contenu de nos actions de formation (notamment les interventions des chercheur-es) auprès de la profession. Le mouvement social puis la crise sanitaire nous ont conduits à annuler les stages prévus en 2019-2020.

Syndicat de transformation sociale, et à ce titre engagé de longue date dans la lutte pour **les droits des femmes**, le SNES a pleinement investi ce combat au cours de la mandature écoulée, lui consacrant entre autres un stage de l'Observatoire. Nous étions présent-es dans la rue fin novembre contre les violences faites aux femmes et garderons longtemps en mémoire le **magnifique cortège du 8 mars dernier** dans les rues, de Rennes notamment.

La section académique accompagne **les stagiaires** INSPE ou temps complet tout au long de leur année, de la réussite au concours à la titularisation. Pendant l'été, pour leur affectation en stage, la disponibilité et la connaissance des règles et modalités d'affectation des militant-es de la section sont utiles et sont l'occasion de nouer de premiers contacts. La présence lors de la prérentrée à l'Inspé puis toutes les semaines lors de permanences sur les sites de Rennes et Brest permettent de répondre aux questions des stagiaires sur leurs droits et à leurs préoccupations liées au métier. Les deux stages sur les mutations (inter et intra) constituent aussi deux moments de rencontre importants. Tous ces contacts permettent de transmettre une conception de la formation, du métier et du service public d'éducation et de syndiquer aussi nos collègues débutants. Assurer une présence active des stagiaires dans les instances internes de l'Inspé s'avère en revanche délicat car l'année de formation est lourde et stressante et les changements institutionnels fréquents.

Les **AESH** sont plus nombreux désormais dans le second degré. Des publications spécifiques sont régulièrement diffusées et des militant-es bien identifié-es répondent aux questions des collègues. Leur syndicalisation progresse mais l'objectif est bien que ces nouveaux collègues associent tout d'abord le SNES à la défense des intérêts des AESH. Le nombre d'AED, **les assistants d'éducation** est insuffisant (croissance démographique, réformes). Le SNES a accompagné les collègues au quotidien : interventions dans les établissements, permanence, publications. Il dénonce dans les instances les règles de remplacements qui diminuent plus encore les rémunérations, aggravent la précarité et privent les vies scolaires de leurs moyens.

Le nombre de postes de **CPE** n'a pas davantage augmenté alors que les besoins sont importants partout ! Pour gérer cette pénurie, le rectorat « coupe » des postes en deux. Un choix qui nie l'identité même du métier de CPE, dont l'action se pense et s'exerce à l'échelle de l'établissement : accomplir pleinement son métier devient impossible. Le SNES a combattu l'incohérence de certaines opérations de gestion de carrières et leurs conséquences pour les collègues. La section académique a porté ces revendications dans les instances, informé la profession et mené l'action avec les collègues.

Une vie syndicale intense a marqué durant ces trois années les **quatre sections départementales de retraité-es** du SNES-FSU tant les attaques gouvernementales sur tous les fronts ont été virulentes. Dans le cadre du « groupe des neuf » (syndicats et associations de retraité-es dont la FSU et la FGR) les mobilisations (manifestations nationales ou locales ; envois de cartes pétitions ; rencontres avec les élus locaux) lancées pour le maintien de leur pouvoir d'achat et la prise en charge des personnes âgées par un service public de qualité ont été suivies par nombre de retraité-es. Ceux-ci ont également participé nombreux et sous toutes ses formes aux mobilisations organisées par les actifs concernant aussi bien le rejet de la réforme du Code du travail, ou celui de la réforme du lycée que le maintien d'un système de retraite de haut niveau ou de services publics performants.

Plus de 600 congressistes et invité-es se sont retrouvés pour le **congrès national du SNES-FSU à Rennes en mars 2018**. Premier congrès organisé dans le tout nouveau centre de congrès de Rennes « Couvent des Jacobins », tout un symbole de la place du service public d'éducation en Bretagne, une centaine de militant-es de l'académie a contribué à l'organisation sans faille de cet événement démocratique du syndicat que la Bretagne n'avait pas connu depuis 1992 à Saint-Malo. Les congressistes ont loué la qualité de l'accueil des militant-es breton-nes tant pour la rigueur que pour la bonne humeur générale.

Le secrétariat académique

RAPPORT FINANCIER 2017-2020



Un budget globalement équilibré avec toujours comme priorité la **volonté d'assurer un service de qualité aux syndiqués**. La comptabilité des S3 est rattachée à celle du S4 et donc contrôlée par les comptables du SNES national. De plus, au nom de la transparence comptable des syndicats, des commissaires aux comptes mandatés par le S4 vérifient chaque année la sincérité et la conformité des données financières.

Quelques éléments de lecture :

Des montants varient en fonction de l'actualité syndicale. La hausse du budget Actions en 2018 s'explique par la tenue d'un congrès académique. La hausse du compte publication 2019 est liée aux élections professionnelles (des éditions du SNES Bretagne plus conséquentes et distribuées en plus grand nombre). L'amortissement de l'indemnité pour la rupture conventionnelle versée à la salariée en 2018 s'est fait sur un an.

Quelques indicateurs à expliciter :

Une hausse exceptionnelle des reprises sur provision en 2019 due à l'encaissement reporté sur l'exercice 2020 d'une facture importante d'un contrat machine. Depuis 2018/2019, la section académique paye la taxe d'habitation.

Les frais de banque pour des rejets de prélèvements et les coûts de prélèvements sont à la charge du SNES.

Les sections du SNES-FSU :
S1 : section d'établissement ; S2 : section départementale
S3 : section académique ; S4 : section nationale

RECETTES	2019-2018	2018-2017	2017-2016
Cotisations	514 294,04 €	503 121,57 €	487 320,17 €
Reversement cotisations S4, S2	-336 374,07 €	-334 314,72 €	-325 865,88 €
Reprises sur provision	10 213,66 €	341,22 €	978,46 €
Banques	0,54 €	4,59 €	6,54 €
Total recettes	188 134,17 €	169 152,66 €	162 439,29 €

DÉPENSES	2019-2018	2018-2017	2017-2016
Actions	14 287,44 €	25 273,67 €	14 879,52 €
CAA	1 660,59 €	10 708,86 €	3 046,66 €
Stages observatoire	5 277,24 €	8 012,11 €	6 709,73 €
Frais de déplacements des militants	5 591,61 €	6 552,70 €	5 123,13 €
Manifestation (déplacements, aides S4)	1 758,00 €	0,00 €	0,00 €
Publication	51 288,95 €	33 344,06 €	20 943,42 €
Fonctionnement (permanence, téléphone, courrier...)	31 179,87 €	27 959,60 €	29 340,19 €
Personnel	12,00 €	92 976,54 €	32 387,16 €
Rémunérations	0,00 €	73 320,74 €	22 569,21 €
Charges	12,00 €	19 655,80 €	9 817,95 €
Honoraires	515,04 €	1 888,24 €	642,00 €
Local	16 622,70 €	12 371,50 €	10 839,00 €
Fonctionnement (eau, électricité, alarme, taxes,...)	16 230,95 €	11 834,10 €	10 839,00 €
Entretien	391,75 €	537,40 €	0,00 €
Machine (contrat et entretien)	9 778,26 €	16 068,05 €	18 807,64 €
Fournitures	4 095,41 €	2 463,80 €	2 564,08 €
Informatique	280,20 €	2 584,93 €	54,99 €
Subventions FSU	0,00 €	0,00 €	2 510,88 €
Dotations aux amortissements	3 441,78 €	3 583,75 €	4 059,89 €
Autres charges	0,00 €	11,02 €	7,12 €
Banques (frais, rejets cotis.)	4 274,55 €	4 212,25 €	4 022,27 €
Total dépenses	135 776,20 €	222 737,41 €	141 058,16 €

RÉSULTATS	52 357,97 €	-53 584,75 €	21 381,13 €
------------------	--------------------	---------------------	--------------------

LE SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE 2017-2020

Pour *Unité et Action* : Gwénaél Le Paih, Frédérique Lalys, Matthieu Mahéo, Solenne Ogier, Joël Mariteau, Françoise Gibert, Martin Georges-Saint-Marc, Isabelle Tramoni, Pierre-Yves Moré et Didier Quidu (trésorier).

Pour *École Émancipée* : Juliette Perrot

TEXTE D'ORIENTATION D'UNITÉ ET ACTION

Depuis trois ans, les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron se sont attelés à mettre en œuvre, le plus rapidement possible, un programme inédit de libéralisation et de démantèlement des solidarités. Il s'agit, pour le jeune président élu " par effraction " en 2017 de transformer la société pour l'adapter au " monde d'après " qu'il appelle de ses vœux. Vous pouvez lire, dans le rapport d'activité pages 4 à 6, à quel point le SNES Bretagne, section académique comme sections départementales, a mené la lutte en première ligne contre les réformes.

En effet, si l'Education n'est plus au premier plan des préoccupations politiques, elle occupe néanmoins une place particulière. La priorité accordée au premier degré, à la fois dans les moyens et dans l'affichage, dessine une école recentrée sur des fondamentaux et un système éducatif à plusieurs vitesses. De la maternelle à l'université, l'heure est à une multiplication des évaluations et à la responsabilisation des individus, chaque élève est responsable de son parcours et redevable de ses difficultés. C'est le sens de la mise en œuvre dès 2018 de Parcoursup, et de la réforme du lycée qui fait disparaître les filières pour imposer aux élèves de seconde, voire de 3ème, de choisir les spécialités qui conditionneront leur orientation post-bac. Le tout dans un contexte budgétaire serré qui limite les choix et les marges de manœuvre mais conduit partout à supprimer les options et les moyens. Alors que dans les collèges la gestion de l'hétérogénéité des classes devient un casse-tête quotidien, les programmes de lycée affichent des objectifs ambitieux qui laissent les plus fragiles sur le côté, ou qui profitent aux organismes privés de soutien scolaire.

Cette volonté de renverser les logiques collectives, de fragiliser les repères et d'individualiser les parcours constitue le cœur même de la loi de transformation de la fonction publique pour

atteindre les personnels dans la gestion de leur carrière. En 1945, au sortir de la seconde guerre mondiale, un consensus s'était fait pour refonder une fonction publique en consacrant l'idée d'un fonctionnaire citoyen au service du public et préservé de l'arbitraire et des pressions de toutes sortes. Ce pacte républicain entre l'Etat et ses agents était fondé sur le regard paritaire sur l'ensemble des opérations de carrière (avancement, promotions, mutations...) lors de commissions administratives paritaires (CAPN, CAPA...). La loi de 2019 entend mettre fin à 75 ans de paritarisme et ouvre la voie à toutes les dérives. Le SNES académique ne saurait s'y résoudre.

Dans ce cadre nouveau, plus que jamais, le syndicalisme de transformation sociale doit être à l'offensive. D'une part, parce que les valeurs d'égalité, de solidarité et d'émancipation que nous portons sont le socle de toute démocratie. Et d'autre part, parce que l'individualisation que l'on veut nous imposer appelle des réponses collectives.

C'est bien la volonté de la section académique du SNES Bretagne qui a toujours conçu son action de manière très polyvalente. En effet, pour Unité et Action, construire des luttes, contester dans la rue les réformes rejetées et défendre une société plus égalitaire où l'école doit jouer tout son rôle émancipateur exige de multiplier et diversifier les actions pour convaincre et engager le plus grand nombre de collègues pour agir à nos côtés. Le syndicalisme majoritaire - que nous représentons - a un rôle d'information de l'ensemble des collègue.s et, en premier lieu des syndiqué.e.s à qui il adresse régulièrement des messages et des publications papier qui font le point sur les dossiers en cours et présentent l'action et les analyses du SNES dans l'académie. Il s'agit d'outiller les collègues pour intervenir dans les établissements et les aider à mieux

saisir les enjeux des transformations en cours. Parce que ce travail d'information est essentiel, la section académique propose également tous les ans un programme de stages qui permettent à des chercheurs et à des intervenants extérieurs d'apporter des éclairages sur les évolutions du métier. Dans toutes les instances de concertation, le SNES porte la voix des personnels pour faire reconnaître la réalité du travail dans les classes et les établissements et pèse pour obtenir des arbitrages favorables aux élèves et aux personnels. Il agit aussi dans le cadre de la FSU-Bretagne pour peser sur les choix du conseil régional. Ces aspects essentiels du travail mené par la section académique s'ajoutent naturellement au conseil et à l'accompagnement des collègues, comme à la construction de mobilisations, à l'échelle locale comme académique, en privilégiant l'unité d'action avec les organisations syndicales, les parents d'élèves et les jeunes.

Ce travail est mené collectivement par plus de 50 militants dans les sections départementales et académique sous la conduite, depuis 2011, de Gwénaél Le Paih. A l'heure où il est appelé à animer le SNES à une autre échelle, la tendance Unité et Action s'est organisée pour préparer ce renouvellement dans la continuité. Nous souhaitons que le nouveau secrétariat académique rassemble cette fois encore les tendances Unité et Action et École Emancipée. La nouvelle équipe que proposera « U&A » pour le secrétariat académique sera animée par un binôme femme-homme représentant à la fois le collège et le lycée. Elle entend bien poursuivre les actions entreprises pour défendre nos professions et une vision résolument émancipatrice de l'École publique.

Nous remercions les camarades qui n'ont pu, faute de place, figurer sur la liste U&A ainsi que ceux qui, pour des raisons diverses, ont laissé leur place à de nouveaux candidats !

Tous restent fidèles au SNES et à « Unité et Action ».

LISTE « UNITÉ ET ACTION »

1. MAHÉO Matthieu - certifié - Lettres modernes - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
2. LALYS Frédérique - certifiée - Histoire Géographie - Collège Jean Lurçat - Lanester - 56
3. MARITEAU Joël - certifié - Histoire Géographie - Lycée Freyssinet - Saint Briec - 22
4. OGIER Solenne - PsyEN - CIO Rennes - 35
5. GEORGES SAINT-MARC Martin - agrégé - Mathématiques - Lycée P Mendès France - Rennes - 35
6. STÉPHAN Fabienne - certifiée - Anglais - Collège M.-L. King - Liffré - 35
7. MORÉ Pierre-Yves - CPE - Lycée Victor Hugo - Hennebont - 56
8. LESNÉ Caroline - certifiée - Anglais - TZR - 35
9. LE PAIH Gwénaél - certifié - Mathématiques - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
10. GIBERT Françoise - certifiée - Histoire Géographie - Lycée Sévigné - Cesson - 35
11. PASQUET Yves - certifié - Génie Mécanique - Lycée Thépot - Quimper - 29
12. FOUQUÉ Amande - retraitée - Rennes - 35
13. RABAT Fabrice - certifié - SVT - Collège Charles de Gaulle - Ploemeur - 56
14. FLANT Catherine - CPE - Collège Yves Coppens - Lannion - 22
15. HARDY Thomas - certifié - Physiques Chimie - Collège de Nerval - Vitré - 35
16. LE GOFF Gaïd - certifiée - Physiques Chimie - Col J Rostand - Muzillac - 56
17. KERVOELEN Christian - agrégé - Histoire Géographie - Lycée F.Le Dantec - Lannion - 22
18. GRAIGNIC Marine - certifiée - Lettres modernes - Collège Pont L'Abbé - 29
19. MELAINE Philippe - agrégé - SVT - Lycée Descartes - Rennes - 35
20. RENAULT Janine - retraitée - Rennes - 35
21. LLAVORI Jean-Marc - certifié - Mathématiques - Collège G. Tillon - La Mézière - 35
22. LAMELOISE Caroline - CPE - Collège Léonard de Vinci - Saint-Briec - 22
23. QUIDU Didier - agrégé - Technologie - Collège le Landry - Rennes - 35
24. TURBÉ Laurence - certifiée - Mathématiques - Collège Théophile Briant - Tinténiac - 35
25. CLÉRY Jean-Marc - certifié - Philosophie - Lycée Lesven - Brest - 29
26. LE GLÉDIC Chloé - agrégée - Espagnol - Collège du Verger - Auray - 56
27. DEBRETAGNE Olivier - agrégé - SVT - Lycée Freyssinet - St Briec - 22
28. LEROUX Stéphanie - certifiée - Anglais - Collège La Roche aux fées - Retiers - 35
29. MARTINIE Florent - certifié - Education musicale - Collège St Exupéry - Lesneven - 29
30. DANIEL Aude - certifiée - Lettres modernes - Collège Jean Lurçat - Lanester 56
31. DEREDEL Yann-Pier - certifié - Breton - Collège Herriot - Rostrenen - 22
32. DAVID Florence - PsyEN - CIO Vitré - 35
33. LÉAUSTIC Philippe - agrégé - SVT - Lycée Colbert - Lorient - 56
34. LOBRE Gwendoline - certifiée - Histoire Géographie - TZR - 35
35. MAZAOUH Mohamed - CTEN - Physiques Chimie - LP J. Guéhenno - Fougères - 35
36. MORAZE Nadine - certifiée - UPE2A - Lycée P Mendès France - Rennes - 35
37. SELLOS Laurent - CTEN GRETA - GRETA GEB - Rennes - 35
38. ALLEMAND Laurie-Anne - PsyEN - CIO Rennes - 35
39. NAUTRE Jean-Marc - certifié - Éducation musicale et chant choral - Collège Jean-Moulin - Saint Jacques de la Lande - 35
40. CARMES Michelle - certifiée - Espagnol - Lycée Rabelais - Saint Briec - 22
41. BARRUE Régis - certifié - Mathématiques - Lycée Jean Macé - Lanester - 56
42. ALLENET Mathieu - certifié - Physiques Chimie - Lycée du Rheu - 35
43. RENAULT Claudine - retraitée - Rennes - 35
44. ANDRÉ Mathieu - certifié - Histoire Géographie - lycée de L'Elorn - Landerneau - 29
45. MOUDEN Béatrice - certifiée - Anglais - Lycée Anita Conti - Bruz - 35
46. LE CAM Daniel - certifié - Histoire Géographie - Lycée Joliot Curie - Rennes - 35
47. TRAMONI Isabelle - certifiée - Lettres modernes - TZR - 35
48. LE GUELLEC Jean-Luc - retraité - Saint Briec - 22
49. LE PAGE Christine - PsyEN - CIO Dinan - 22
50. PAYEN Michel - retraité - Fougères - 35
51. DOS SANTOS Marie - certifiée - STMS - Lycée Maupertuis - St Malo - 35
52. DELAHAYE Pascale - CPE - LP Jaurès - Rennes - 35
53. AVRIL Zahia - certifiée - Éducation musicale et chant choral - Collège de Dinard - 35
54. REGUER Florence - certifiée - Documentaliste - Collège du Gwer'halou - Callac - 22
55. ROBIC Cécile - certifiée - Lettres modernes - Collège Herriot - Rostrenen - 22
56. LABORIE Patricia - retraitée - Pontivy - 56
57. GUIADER Christelle - CPE - Collège de Daoulas - Daoulas - 29
58. CAVEY Jean-Charles - retraité - Rennes - 35
59. FOUILLARD Nathalie - certifiée - SES - Lycée J. Guéhenno - Fougères - 35
60. DEMY Bruno - retraité - Pluneret - 56
61. GAGNANT Isabelle - certifiée - Éducation musicale et chant choral - Collège F. Collobert - Pont de Buis-Les-Quimerch - 29
62. JACOB Brigitte - certifiée - SVT - Collège du Gwer'halou - Callac - 22

TEXTE D'ORIENTATION D'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Profondément attachée à la démocratie syndicale ainsi qu'à la représentation de la pluralité des opinions, l'Ecole Emancipée, courant de pensée historique au sein de la FSU, a des représentant-es élu-es à tous les échelons du SNES. Nous siégeons à la CAA de Rennes qui définit une orientation syndicale régionale, ainsi qu'au secrétariat mettant en œuvre cette orientation. Nous nous efforçons au sein de ces instances de faire entendre une voix résolument féministe, démocratique et solidaire.

Défenseuses et défenseurs d'une école et d'une société débarrassées de toute forme d'oppression, promouvant les valeurs de justice et d'égalité entre toutes et tous, nous militons pour changer l'école pour la rendre coopérative, égalitaire et solidaire : tou.tes les adolescent-es doivent bénéficier de la même éducation dans la même école. Nous voulons un système d'enseignement débarrassé des hiérarchies infantilisantes et des injonctions autoritaires qui remettent en cause le métier d'enseignant-e. Nous voulons une organisation du secondaire qui permette la coopération entre les professeur-es et leur autonomie dans la définition de leur enseignement, la suppression de toutes les formes de précarité qui touchent une proportion inadmissible de personnels.

La mandature écoulée a vu l'arrivée au pouvoir d'E. Macron, qui a sonné l'accélération tous azimuts du détricotage des droits sociaux acquis par le monde du travail. Réduire les dépenses publiques quel qu'en soit le coût, de l'hôpital jusque dans les écoles, en passant par les impôts ou les bureaux de poste, telle est la priorité du gouvernement. Détruire les services publics pour étendre la loi du marché, tel est son projet.

Ce fut d'abord la Loi Blanquer, rompant avec le principe d'égalité par ce baccalauréat « à la carte » et réduisant les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur avec l'introduction de Parcoursup. En cette rentrée, on constate déjà comme élèves et enseignant-es font les frais de cette

réforme, en termes d'emplois du temps ingérables notamment. Nos inquiétudes sont grandes aussi concernant le brassage des élèves auquel elle donne lieu, à l'heure où la pandémie mondiale semble repartir à la hausse.

La loi de transformation sociale est arrivée quelques semaines plus tard, mettant fin aux commissions paritaires et laissant la place à une gestion opaque et arbitraire du déroulé de nos carrières. C'est ainsi que dès le mouvement intra-académique de 2020, on a pu s'étonner de voir la fille d'un haut représentant de l'Etat obtenir très tôt dans sa carrière un poste logé dans un quartier prisé de Paris.

La suppression du paritarisme va inévitablement remettre en cause le rapport avec l'administration et faire taire les représentant-es élu-es du personnel, aussi doit-on d'ores et déjà repenser le rôle du syndicat. Des formes d'action plus directes et impliquées auprès des militant-es, plus conflictuelles vis-à-vis des instances hiérarchiques et administratives vont probablement émerger. Cela doit être pensé et réfléchi pour apporter la réponse la plus appropriée.

Si le mouvement social a tenté de résister et de s'opposer à ces projets de loi, force est de constater que nous n'avons pas réussi à mobiliser à la hauteur des attaques. Sans doute qu'une part de sidération était à l'œuvre, tant les réformes se sont enchaînées à un rythme effréné, et tant la répression policière s'abattait sur nos cortèges, de Nice au mois de mars jusqu'à Paris le 1^{er} mai 2019.

Mais le projet de réforme des retraites, qui ne laisse à nombre de travailleurs et travailleuses, dont les enseignant-es, qu'une retraite de misère, a sonné le réveil du mouvement social. Ainsi a-t-on occupé la rue pendant deux mois, sans compter les jours de grève qui s'accumulaient, stoppé-es dans ce bras de fer avec le gouvernement par la seule pandémie mondiale de Covid 19.

De cette séquence pas encore close, l'Ecole Emancipée tire plusieurs enseignements qu'elle souhaite voir irriguer l'ensemble du SNES.

Ainsi, par un combat opiniâtre, a-t-on lors de la lutte pour la préservation de nos retraites réhabilité la notion de la grève comme un outil pour la victoire. A l'heure où le point d'indice des fonctionnaires est gelé année après année, à l'heure où les augmentations de salaires demeurent lettre morte, la grève est coûteuse. Elle doit convaincre de son utilité et de sa force pour que les collègues s'en emparent largement comme ce fut le cas l'hiver dernier pour établir un rapport de force et faire céder le gouvernement.

Pour autant, on peut regretter que le mouvement n'ait pas eu l'assise qu'il aurait dû avoir pour prendre davantage d'ampleur et être victorieux.

Il faudra sans doute, pour que le plus grand nombre puisse reprendre le chemin des luttes face au rouleau compresseur qui s'abat, que le SNES-FSU réfléchisse à une organisation qui facilite la mobilisation. Ainsi les caisses de grève mises en place pendant le mouvement des retraites ont été une marque de solidarité précieuse qu'il s'agira de renouveler.

L'Ecole Emancipée défend de longue date l'idée d'un syndicat plus ouvert et moins hiérarchisé. Comme le SNES a su s'adapter dans la période ô combien difficile que fut le confinement, en continuant à répondre aux collègues, en maintenant ses instances démocratiques, nous sommes convaincu-es qu'ouvrir le syndicat à tou-te-s ses syndiqué-es, sous la forme d'assemblées générales ouvertes à toutes et tous, permettrait à des collègues beaucoup plus nombreuses et nombreux de se faire entendre, d'élaborer collectivement des revendications et de décider ensemble des moyens d'actions.

Se réapproprié l'outil syndical pour recréer un « toutes et tous ensemble » seul à même de mettre fin à la casse sociale par le camp libéral, telle est l'urgence pour l'École Emancipée !

LISTE « ÉCOLE ÉMANCIPÉE »

1. PERROT Juliette – Anglais - Lycée Bréquigny, Rennes – 35
2. LE NINAN Yann – Mathématiques – Lycée Tristan Corbière, Morlaix – 29
3. HARDOUIN Elodie – Espagnol – Lycée hôtelier, Dinard – 35
4. LE CALVEZ Valérie – Allemand – Collège Paul Féval, Dol-de-Bretagne – 35
5. MOREL Anne – Histoire-Géographie – Lycée Kerneuzec, Quimperlé – 29
6. TARROUX Patrick – Histoire-Géographie – Retraité – 35
7. HELAUDAIS Michel – Histoire-Géographie – Lycée Brocéliande, Guer – 56
8. UGUEN Antoine – Physique Chimie – Collège de la Fontaine Blanche, Plougastel-Daoulas – 29
9. CHAUVIN Stéphanie - Histoire-Géographie – TZR Lorient – 56
10. LE DUFF Dominique – Arts plastiques – TZR Rennes – 35
11. JEGOU Sophie – Lettres modernes – Collège Échange, Rennes – 35
12. DESCOTTES Edouard, Histoire-Géographie, Lycée Jean Macé, Rennes – 35
13. DUCHÉ Aude – Anglais – Lycée Jean Brito, Bain-de-Bretagne – 35
14. ROUDIER Romaric – Mathématiques – Collège Jean Lurçat, Lanester – 56
15. MENEZ Stéphanie – Documentation – Lycée Joliot-Curie, Rennes – 35
16. BENEL Alain – Philosophie – Lycée Bréquigny, Rennes – 35
17. HEYDON Véronique – Histoire-géographie - Lycée de l'Iroise, Brest – 29
18. LAMOUR Jean-Pierre – Physique et électrique appliquée – Lycée Fulgence Bienvenue, Loudéac – 22
19. SCHERSACH Véronique – Sciences et Technique Medico Sociale – Lycée Kerraoul, Paimpol – 22
20. THÉVENIN Mathieu – Sciences économiques et sociales – Lycée Descartes, Rennes – 35
21. MAUVOISIN Jean – Histoire-Géographie – Collège Bellevue, Redon – 35
22. HEYDON Patrick – Histoire-Géographie – retraité – 29
23. PIERRE Patrick – Histoire-géographie – Retraité – 35

Renouvellement du bureau départemental du SNES 22

ACCOMPAGNER

Le SNES 22 accompagne les collègues pour la défense de nos métiers et des conditions de travail. Mission particulièrement renforcée par l'actualité : contexte sanitaire, réforme du lycée, projet de loi sur les retraites, loi de transformation de la Fonction Publique qui attaque le statut des fonctionnaires et fait évoluer les Commissions administratives Paritaires en diminuant leurs compétences, disparition programmée des CHSCT départementaux... Les dossiers éducatifs ne manquent pas. La section départementale du SNES fait de l'accompagnement des collègues une priorité en animant des heures d'information syndicale pour expliquer et débattre. Il assure aussi des permanences pour répondre aux questions des collègues par le biais de conseils pour la carrière, suivi des situations etc...



Mobilisation majoritaire contre la réforme des retraites, Saint-Brieuc, 9 janvier 2020

INFORMER, ÉCOUTER ET DIALOGUER

A travers les réunions dans les établissements, l'organisation de stages, la constitution de dossiers, le SNES compte plus que jamais informer et débattre démocratiquement au plus près des collègues.

RENFORCER LE SNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Face à la montée en puissance des structures et des pouvoirs locaux, le SNES doit être partout présent et renforcé dans les établissements, pour être au plus proche des collègues. La syndicalisation des nouveaux collègues et la formation de nouveaux militants demeurent des priorités.

POUR LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Le SNES départemental continue d'agir pour l'amélioration des services publics, particulièrement le service public d'Éducation, la seule richesse de ceux qui n'en ont pas, et sera vigilant à tout risque de désertification rurale. Le SNES départemental continue de lutter contre toute forme de dégradation de nos statuts, de nos métiers et plus généralement, pour rendre meilleures les conditions de vie et de travail des personnels dans les établissements comme dans les instances départementales.

DÉVELOPPER L'ACTION UNITAIRE

Le SNES départemental met tout en œuvre pour favoriser l'action unitaire, conformément aux engagements du SNES et dans le respect des mandats, tant au sein de la FSU qu'en dehors, seule voie possible pour faire valoir nos revendications et gagner contre les projets des gouvernements successifs.

JOINDRE LES PROPOSITIONS ET L'ACTION

Le SNES ne se contente pas de dire « non » à tout ce qui dégrade l'existant. De même, la politique de la chaise vide est dangereuse : notre syndicat doit être une force de propositions alternatives et doit tenir toute sa place dans le débat sur le système éducatif, en menant le combat contre les idées réactionnaires.

C'est dans cet esprit que le SNES départemental intervient dans les instances départementales. Ces interventions ont ainsi permis d'améliorer la situation de nombreux collègues.

Les militant-es de la liste Unité et Action s'engagent à œuvrer à ces orientations avec tous les syndiqués, avec tous les personnels.

ÉLECTIONS AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DES CÔTES D'ARMOR LISTE UNITAIRE PRÉSENTÉE PAR UNITÉ ET ACTION

1. FLANT Catherine, CPE, Collège Yves Coppens, Lannion
2. KERVOELEN Christian, Agrégé, Lycée F. Le Dantec, Lannion
3. MARITEAU Joël, Certifié, Lycée E. Freyssinet, St-Brieuc
4. DEBRETAGNE Olivier, Agrégé, Lycée E. Freyssinet, St-Brieuc
5. DEREDEL Yann-Pier, Certifié, Collège E. Herriot, Rostrenen
6. TRAMONI Isabelle, Certifiée, ZR Dinan-St-Malo
7. BUARD Jean, Retraité, La Méaugon
8. REGUER Florence, Documentaliste, Collège Gwer Halou, Callac
9. CARMES Michelle, Certifiée, Lycée Rabelais, St-Brieuc
10. LAUGIER Gilles, Certifié, Lycée J. Savina, Tréguier
11. CHRETIEN Stephane, Certifiée TZR, Collège F. Clech, Bégard
12. PRIGENT Dominique, Agrégé, CPGE, Lycée Chaptal, St-Brieuc
13. BONNEFON Isabelle, Certifiée, Lycée F. Le Dantec, Lannion
14. ROBIC Cécile, Certifiée, Collège E. Herriot, Rostrenen
15. CORRE Sylvain, Certifié, Lycée Rabelais, St-Brieuc
16. PASSARD Philippe, Certifié, Lycée A. Pavie, Guingamp
17. LAMELOISE Caroline, CPE, Collège Léonard de Vinci, St-Brieuc
18. DEBRETAGNE Evelyne, Certifiée, Lycée E. Renan, St-Brieuc
19. DUFRASNE Martine, Certifiée, Collège J.Léquier, Plérin
20. LE GUELLEC Jean-Luc, Retraité, Pordic
21. DE VRIES Sophie, PSY-EN, C.I.O Lannion
22. SIGNORELLI Valérie, AESH, Collège Yves Coppens, Lannion
23. POUYADE Régine, Retraîtée, St-Brieuc
24. BENZOUAÏ Nadia, Certifiée, Collège R. Vercel, Dinan

Renouvellement du bureau départemental du SNES 29

Ces élections s'organisent dans un contexte sanitaire anxiogène et dans un mandat présidentiel dramatique. Des réformes catastrophiques, pour la fonction publique en général et pour l'éducation en particulier, se sont enchaînées au pas de course alors qu'elles avaient été massivement rejetées (ou contestées) par les personnels (réforme Blanquer, réforme des retraites). Elles ont mis à mal nos métiers et nos pratiques d'enseignants, de surveillants, de CPE, d'AESH, de Psy-EN, d'infirmières et d'agents.

La réforme de la fonction publique a pour conséquence la suppression des CAPA et donc une absence de contrôle du respect des règles lors des mutations et des promotions. Au droit et à l'équité vont succéder l'erreur et l'arbitraire. A terme, ce sont les CHSCT qui vont disparaître, annihilant de ce fait le travail syndical visant à mettre l'administration face à ses responsabilités.

Mais il reste à l'action syndicale le champ de la contestation sur le terrain, dans les collèges et lycées et par le biais des mobilisations indispensables face à ce gouvernement. Aussi le travail des S1 au sein des établissements sera soutenu par des équipes de militants du S2 qui aideront à la tenue d'heures d'info syndicales – lieux de discussion et d'échanges – d'affichages, et de distributions de tracts.

Le bureau départemental et son secrétariat auront la charge d'étudier et de fournir aux collègues en établissements les éléments de soutien sur les actions de luttes concernant :

- La préservation des retraites et le refus du système par points très inégalitaire, en particulier pour les femmes ;
- Les conditions de travail et la lutte contre les pertes d'heures de DGH que connaît notre département chaque année ;
- Les effectifs par classe et disparitions de filières ;
- La défense de nos droits et de nos salaires ;
- La défense de nos pratiques professionnelles.

C'est par une liste unitaire, permettant à différentes tendances du SNES dans notre département de se faire entendre, que s'engage le bureau pour le prochain mandat départemental du SNES 29.



Mobilisation majoritaire contre la réforme des retraites, Quimper, 19 décembre 2019

ÉLECTIONS AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE – LISTE UNITAIRE

1. Yves PASQUET, Certifié de Génie Méca.-Prod. - Lycée Thépot, Quimper
2. Anne MOREL, Certifiée d'histoire-géo - Lycée Kerneuzec, Quimperlé (EE)
3. Florent MARTINIE, Certifié d'éducation musicale - Collège de Lesneven
4. Rozenn ROSMORDUC, Certifiée d'Anglais - Lycée de l'Elorn, Landerneau
5. Yann LE NINAN, Certifié de mathématiques - Lycée Tristan Corbière Morlaix (EE)
6. Celia DUFAYEL, Agrégée d'Espagnol - Collège du Guilvinec
7. Antoine UGUEN, Certifié de Sc. Phys. - Clg Fontaine Blanche - Plougastel Daoulas
8. Marine GRAIGNIC, Certifiée de Lettres modernes - Collège de Pont L'Abbé
9. Bruno ROBIN, Certifié de de Sc. physiques - Collège du Guilvinec
10. Isabelle GAGNANT, Certifiée d'éducation Musicale- Collège Pont de Buis
11. Mikaël ANSQUER, Certifié Anglais - Clg des Sables Blancs, Concarneau
12. Morgane GIAMPIETRI, Certifiée de maths - Collège La Villemarqué, Quimperlé
13. Youn LE ROY, Certifié de mathématiques - Retraité
14. Sandrine ARZEL, Certifiée d'anglais - Collège de Penn Ar Ch'Leuz
15. Evelyne QUEMENER, Certifié d'espagnol - collège Bois de Locquéran, Plouhinec
16. Vincent RANNOU, Certifié de Sc. physiques - Lycée de Landivisiau
17. Gladys GUILLERM, Certifiée de Lettre Modernes - Collège Harteloire, Brest
18. Ludovic PERON, Certifié d'histoire-géographie - Collège de Guerlesquin
19. Mathieu ANDRE, Certifié d'histoire-géographie - Lycée de L'Elorn, Landerneau
20. Armelle PUCEL, Certifiée de Mathématiques - Retraitee
21. Benjamin MAUCCI, Certifié d'histoire-géographie - TZR
22. Marion DIOURIS, Certifiée Documentation - Collège Mescouat, Landerneau
23. Solène BERGON, Certifiée d'espagnol - Collège Mendes France, Morlaix
24. Sophie CAPITAINE, Certifiée de mathématiques - collège Kerzourat, Landivisiau
25. Agnès CACCIOLATI, Certifiée de Lettres Mod. - Lycée JM Le BRIS, Douarnenez (EE)
26. Jean-Marc CLERY, Certifié de philosophie - Lycée Chaptal - Quimper
27. Anne-Marie MOULLEC, Certifiée d'histoire-géo. - Retraitee

Renouvellement du bureau départemental du SNES 35

QUELLE POLITIQUE ALLONS NOUS DÉFENDRE LORS DU PROCHAIN MANDAT ?

Classes surchargées

La pression démographique ne faiblit pas en Ille-et-Vilaine et le constat que chacun-e fait en cette rentrée 2020 est bien celui de classes surchargées. Il faut donc continuer et amplifier la bataille pour un accueil décent des élèves. L'ouverture de classes et la création de postes en collège comme en lycée sont plus que nécessaires.

L'éducation prioritaire

Le ministère annonce une prochaine réforme de l'éducation prioritaire qui nous inquiète fortement. Le SNES-FSU exige une politique ambitieuse pour les établissements les plus fragiles, à commencer par une réduction conséquente des effectifs. Nous continuerons de porter collectivement ces revendications pour les établissements reconnus et l'extension de cette reconnaissance aux établissements, lycées ou collèges qui en ont un besoin impérieux.

Crise sanitaire

Au-delà de la question sanitaire, des décisions économiques prises par le gouvernement qui oublie l'Éducation nationale et de l'impréparation de cette rentrée, il s'agit d'être vigilant sur les conditions de travail qui s'aggravent pour les collègues. Nombre de questions sont laissées au local et le flou des consignes nationales laisse parfois les chefs d'établissements imposer des protocoles qui vont au-delà des consignes. Cette crise dont nous ne voyons pas le bout ne doit pas être l'occasion de s'en laisser imposer mais bien au contraire de reprendre la main sur les questions collectives.

Une section départementale au plus près des collègues

Les militant.e.s du SNES-FSU sont présent.es dans la plupart des établissements. Cette présence au plus près des collègues doit encore se renforcer. Le collectif, les discussions, les luttes se construisent dans les établissements. Dans un contexte d'attaques violentes contre nos métiers, il s'agit de maintenir et d'amplifier ces moments collectifs malgré la crise sanitaire. Le bureau départemental est entièrement disponible pour aider les militant.es, correspondant.es et syndiqué.es dans les établissements. Nous mettrons tout en œuvre pour apporter notre soutien (HIS, matériel, informations, formations...)

Le SNES 35 s'inscrit dans les batailles nationales

Réforme du lycée, réforme des retraites, salaires, formation, conditions de travail des enseignant.es, CPE, ASEN et AESH autant de batailles qu'il va falloir continuer sans relâche, dans chaque établissement, dans chaque ville du département comme ailleurs.



Mobilisation majoritaire contre la réforme des retraites, Rennes, 24 janvier 2020

ÉLECTIONS AU BUREAU DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

LISTE UNITAIRE UNITÉ ET ACTION & ÉCOLE ÉMANCIPÉE

MELAINE Philippe, Agrégé, Lycée Descartes, Rennes
TURBE Laurence, Certifiée, Collège T. Briand, Tinténiac
HARDY Thomas Certifié Collège G. de Nerval, Vitry
LOBRE Gwendoline, Certifiée, TZR Rennes
GUERRO Léa, Certifiée, Lycée Beaumont, Redon
DOS SANTOS-DOMINGOS Marie, Certifiée, Lyc. Maupertuis, St-Malo
LLAVORI Jean-Marc, Certifié, Collège G. Tillion, La Mézière
PERROT Juliette, Certifiée Lycée Brequigny Rennes
FERNANDEZ Jean-Charles, Certifié, Lycée V&H Basch, Rennes
OGIER Solenne, PsyEN, CIO Rennes
STEPHAN-MOCAER Fabienne, Certifiée, Collège M.Luther King, Liffré
CHEVER Sébastien, Agrégé, Clg De Fontenay, Chartres-de-Bretagne
LEROUX Stéphanie, Certifiée, Collège La Roche Aux Fées, Retiers
CHEVALIER Hugo, Certifié, TZR Fougères
KUS Sibel, Certifiée, Collège G. de Nerval, Vitry
TARROUX Patrick, Retraité, Rennes
ATAJA Abdessadeq, Certifié, Lycée Maupertuis, St-Malo
BOEDÉC Laurent, Contractuel, Rennes
LE CALVEZ Valérie, Certifiée, Collège P.Feval, Dol de Bretagne
MAUVOISIN Jean, Certifié Collège Bellevue, Redon
CAMUZET-ABALAIN Isabelle, Certifiée, Collège P. Brossolette, Bruz
LESNÉ Caroline, Certifiée TZR Saint-Malo
GEORGES-ST-MARC Martin, Agrégé, Lyc. P. Mendes-France, Rennes
ROSSIGNOL Cécile, Certifiée, Collège R. Cassin, Cancale
EVEN Pascale, Certifiée, Collège des Hautes-Ourmes, Rennes
CAVEY Jean-Charles, Retraité, Rennes
DE SAUZA François, Certifié, Collège Bellevue, Redon
GALLAIS Ludivine, Certifiée, Lycée S. Veil, Liffré

Le SNES-FSU 35 prend sa place pleine dans la FSU

Le SNES agit dans le cadre de notre fédération qui coordonne les luttes et les actions au delà du secondaire et du secteur enseignement : combat pour la défense des libertés, participation au collectif « Les Jours Heureux », actions en faveur des migrants, manifestations pour l'environnement, rencontres et réflexions avec d'autres centrales syndicales...

La démocratie doit s'exprimer, nous vous appelons toutes et tous à voter pour la liste unitaire !

Renouvellement du bureau départemental du SNES 56

TEXTE D'ORIENTATION 2020-2023

LISTE « DÉBATTRE, RASSEMBLER ET AGIR » À L'INITIATIVE D'UNITÉ ET ACTION DANS LE MORBIHAN

Depuis 2017, année d'élections présidentielles et au sein du SNES (avec la mandature qui s'achève en 2020), force est de constater que les premières ont assurément porté un coup à tout ce qui touche les services publics, et l'Éducation en particulier :

- Une réforme des retraites qui veut rompre avec les principes de solidarité, et aggraver les inégalités (notamment entre les femmes et les hommes). Les nombreuses mobilisations des personnels de l'Éducation nationale ont démontré leur volonté de retrait de cette réforme ;
- Une réforme du lycée qui aggrave les inégalités entre lycéens et entre établissements ;
- Une réforme du bac avec un calendrier ubuesque qui renvoie au local ;
- La suppression du paritarisme au sein des CAP avec un mouvement et un avancement dans la carrière totalement à la main de l'administration

ÉLECTIONS AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN

LISTE « DÉBATTRE, RASSEMBLER ET AGIR » À L'INITIATIVE D'UNITÉ ET ACTION

Gaid LE GOFF, Collège Jean Rostand - MUZILLAC
Fabrice RABAT, Collège Charles de Gaulle - PLOEMEUR
Chloé LE GLEDIC, Collège Le Verger - AURAY
Philippe LEAUSTIC, Lycée Colbert - LORIENT
Cécile BLASSEL, Collège Jean Rostand - MUZILLAC
Régis BARRUE, Lycée Jean Macé - LANESTER
Frédérique LALYS, Collège Jean Lurçat - LANESTER
Pierre-Yves MORE, Lycée Victor Hugo - HENNEBONT
François LE STRAT, Collège Emile Mazé - GUEMENE s/ SCORFF
Joël BOUGLOUAN, Retraité
Stéphanie CHAUVIN, Rattachée au collège Kerentrech - LORIENT
Bruno DEMY, Retraité
Marion LE GUEN, Rattachée au collège Jean Le Coutaller - LORIENT
Morgane MONFORT, Lycée Jean Macé - LANESTER
Enza CASSARO, Lycée Lesage - VANNES
Morgane VOISIN, Rattachée au Lycée Colbert - LORIENT
Baptiste MOUTON, Lycée Colbert - LORIENT

Le SNES s'est engagé pleinement dans toutes les mobilisations, et ce à tous les niveaux, des établissements jusqu'au national.

Le SNES 56 s'inscrit dans un syndicalisme au plus proche des collègues afin de maintenir ce collectif de réflexion, de propositions et d'actions qui la fait la force du SNES. Si certains combats pour la défense du service public ont abouti à des victoires comme la construction du futur lycée à Ploermel, le SNES 56 demeure vigilant face aux attaques contre le service public d'éducation : le suivi attentif de la fusion de deux collèges lorientais avec toutes les incidences (les services des collègues, les affectations des futurs collégiens avec un impact possible sur les collèges lanestériens), le projet d'usine de méthanisation à proximité du collège d'Elven, le maintien de classes avec un soutien aux parents comme à Malansac, un suivi des politiques du CD56 sur le bâti ou le numérique.

Le travail de la section départementale se fait aussi bien dans les différentes instances à la DSDEN ou à la préfecture, qu'au quotidien : une disponibilité pour assurer un accompagnement des personnels actifs et retraités sur leurs préoccupations spécifiques (les mutations, conflits dans l'établissement avec leur hiérarchie, le respect des droits des différentes catégories). C'est le sens que nous avons donné à notre action depuis plusieurs années et que nous souhaitons poursuivre, en déconcentrant aussi souvent que possible notre secrétariat et en multipliant les rencontres avec les collègues au sein des établissements.

Cela n'empêchera pas de réfléchir au meilleur fonctionnement possible du bureau du SNES 56, plus dynamique, afin que chacun puisse se sentir acteur ou actrice de l'action syndicale que nous souhaitons mener.



Mobilisation majoritaire contre la réforme des retraites, Lorient, 19 décembre 2019

MODALITÉS DE VOTE

Quels votes ?

Vous devez émettre 4 votes sur le même bulletin :

- Sur le rapport d'activité du secrétariat académique (2017-2020);
- Sur le rapport financier du secrétariat académique ;
- Pour une liste (UA ou EE) de 62 candidats.
- Pour une liste dans votre département.

Qui vote ?

Le confinement a repoussé la période de vote initialement programmée en mai dernier. Pour le **scrutin finalement organisé du 9 au 27 novembre**, le secrétariat académique, en accord avec les camarades de l'École Émancipée, a fait le choix de préserver la qualité d'électeurs à tous les adhérents à jour de leur cotisation en mai 2020.

Peuvent donc voter pour ces élections tous les collègues à jour de leur adhésion au 9 novembre mais aussi tous les collègues pour l'instant non à jour mais adhérent-es en 2019/2020. Le vote de ces derniers est bien dérogatoire au règlement intérieur de la section académique mais restera exceptionnel et justifié par la crise sanitaire.



Après le vote ?

Adressez votre matériel de vote (PV signé et liste d'émargement pour les S1 ; vote sous double enveloppe pour les collègues isolé-es) à l'adresse suivante : **SNES Bretagne – 24 rue Marc Sangnier, 35200 Rennes** en mentionnant « élections » sur l'enveloppe extérieure.



Attention à ne pas oublier le vote départemental !

Vous votez aussi pour la liste de votre département. Les listes départementales sont uniques, à l'initiative d'Unité & Action. École Émancipée n'a déposé aucune liste dans les départements.

Période de vote du 9 au 27 novembre 2020

BULLETIN DE VOTE

ÉLECTIONS ACADÉMIQUES

Vote sur le rapport d'activité

Pour Contre Abstention

Vote sur le rapport financier

Pour Contre Abstention

Vote sur les déclarations d'orientation et les listes :

Unité & Action École Émancipée

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Vote sur la liste unitaire

22 29 35 56

Pour Contre Abstention

Organisation du vote, 2 cas de figure :

• Si vous êtes dans un S1 qui organise le vote :

Le vote doit être organisé par les syndiqués dans chaque S1. Le matériel spécifique est adressé par le S3. **Le PV signé et la liste d'émargement devront être retournés à la section académique à l'issue du vote.**

Si vous êtes seul-e en établissement, adressez votre vote à la section académique, sous double enveloppe en indiquant sur l'enveloppe postale « élections ».

• Si vous êtes « isolé-e » (retraité-e, en congé, etc.) :

Vous recevez à domicile votre matériel de vote et pourrez adresser votre bulletin sous double enveloppe à la section académique.

C'est quoi la CAA du SNES ?

La Commission administrative académique est l'instance délibérative du SNES en Bretagne. Réunie au moins une fois par trimestre sur une journée, elle compte 31 membres titulaires et autant de suppléants. Lors de la première réunion après les élections, la CAA élit en son sein le secrétariat académique pour trois ans.

Le secrétariat académique, dans son rôle exécutif, rend compte de ses actions et anime les débats. Les discussions portent sur la politique gouvernementale, la politique éducative, la situation des établissements, les attentes des collègues, les évolutions de nos métiers, les questions relatives à la gestion des personnels. Les problématiques d'actions occupent une grande partie de nos travaux, mais la CAA peut aussi être l'occasion d'échanger sur des thématiques nouvelles.

Quelles modalités d'actions engager ? Comment mobiliser et entraîner la profession ? La CAA peut tout à la fois mandater le secrétariat académique avant une instance nationale du SNES et décider d'actions académiques plus spécifiques.